



espaces extérieurs: public/privé



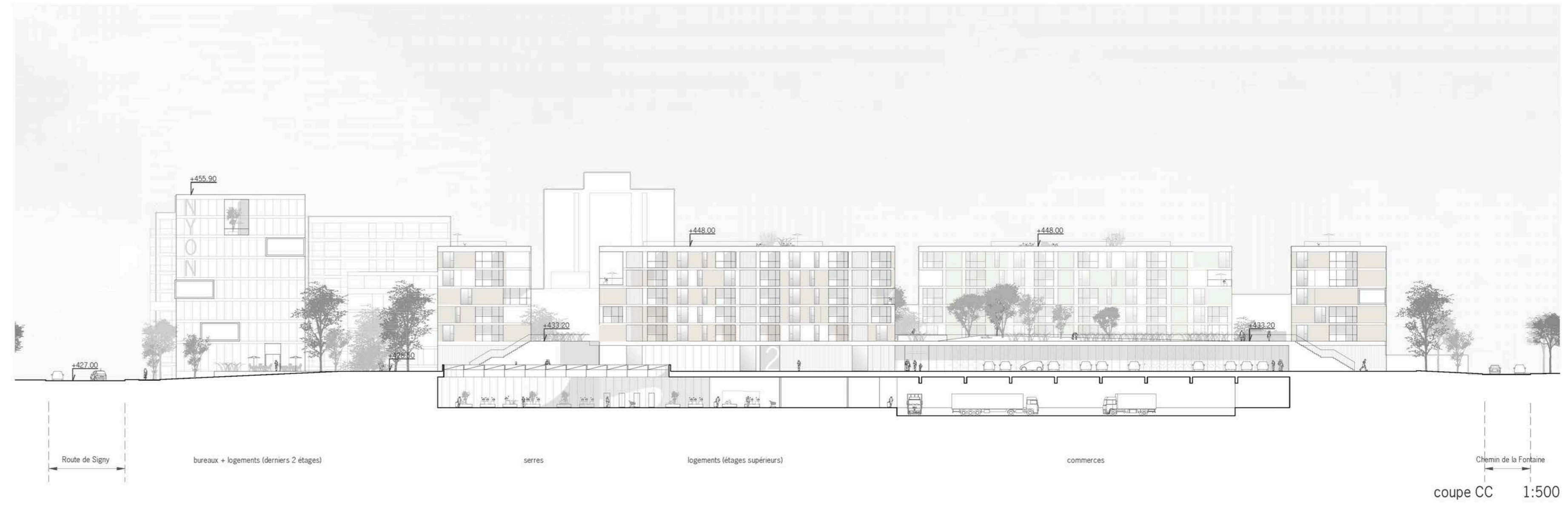
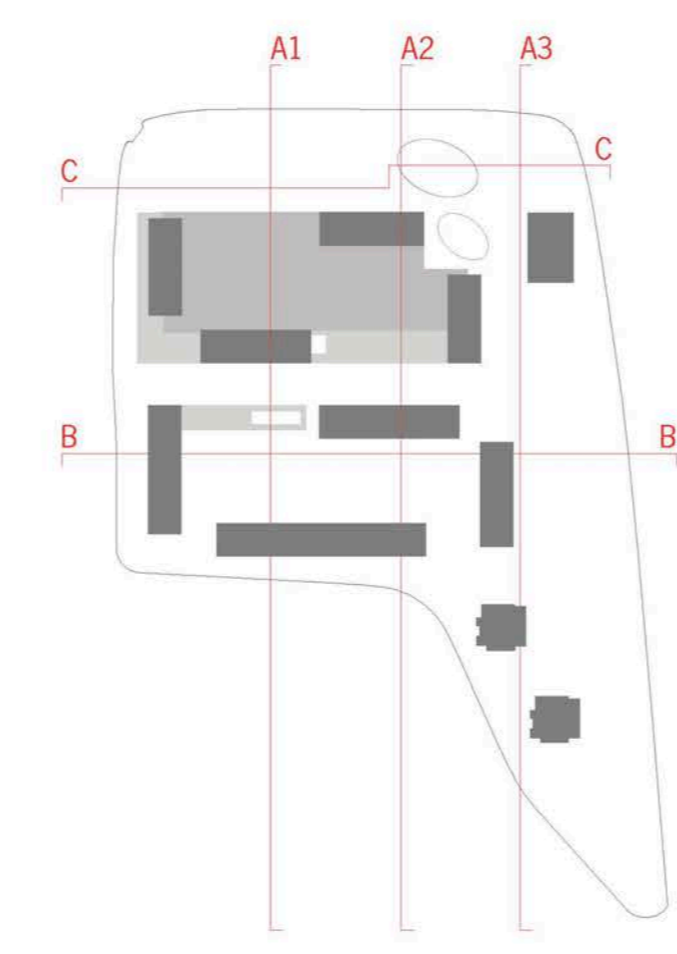
circulation véhicules, stationnement



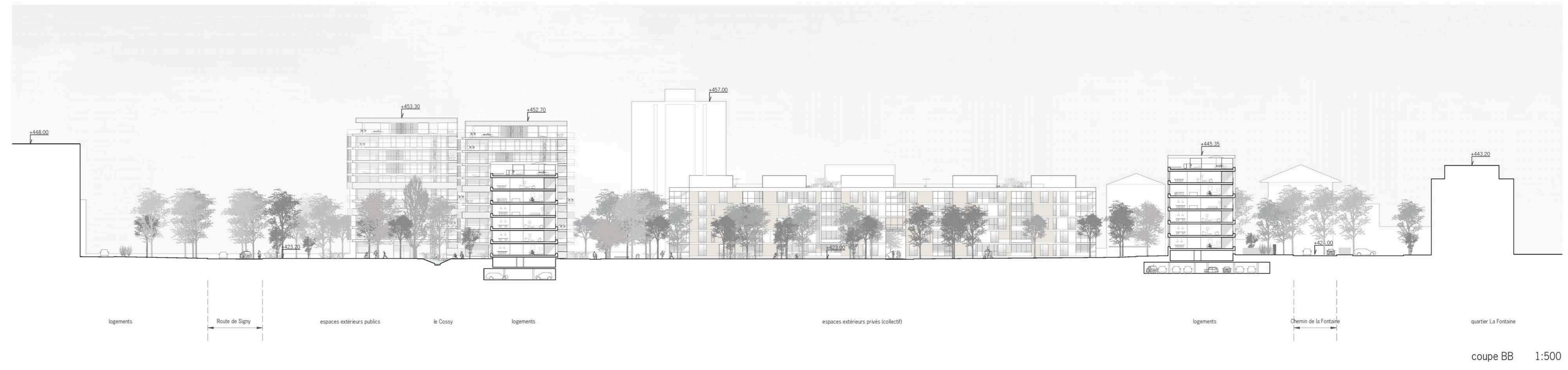
mobilité douce



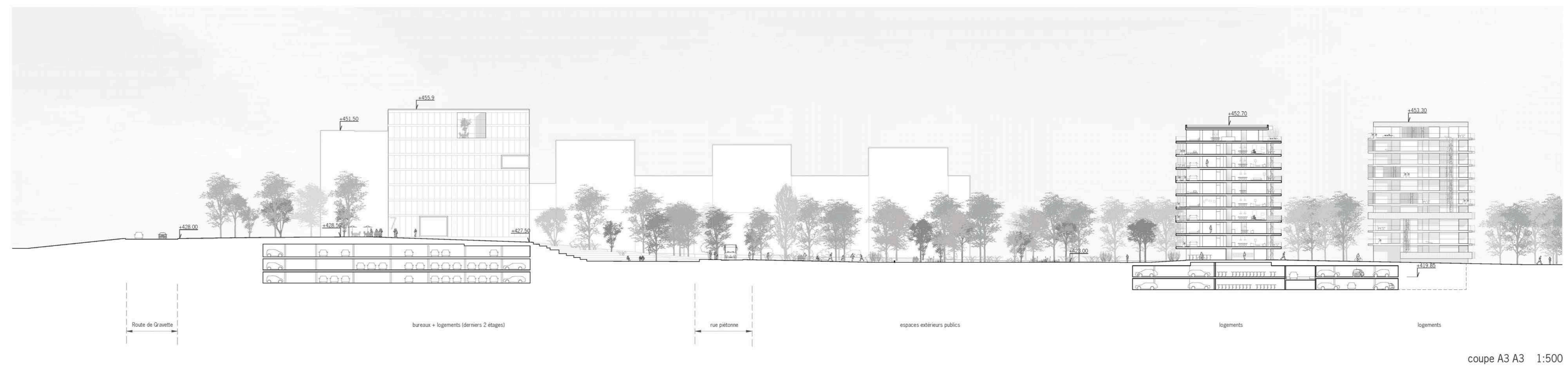
transports publics



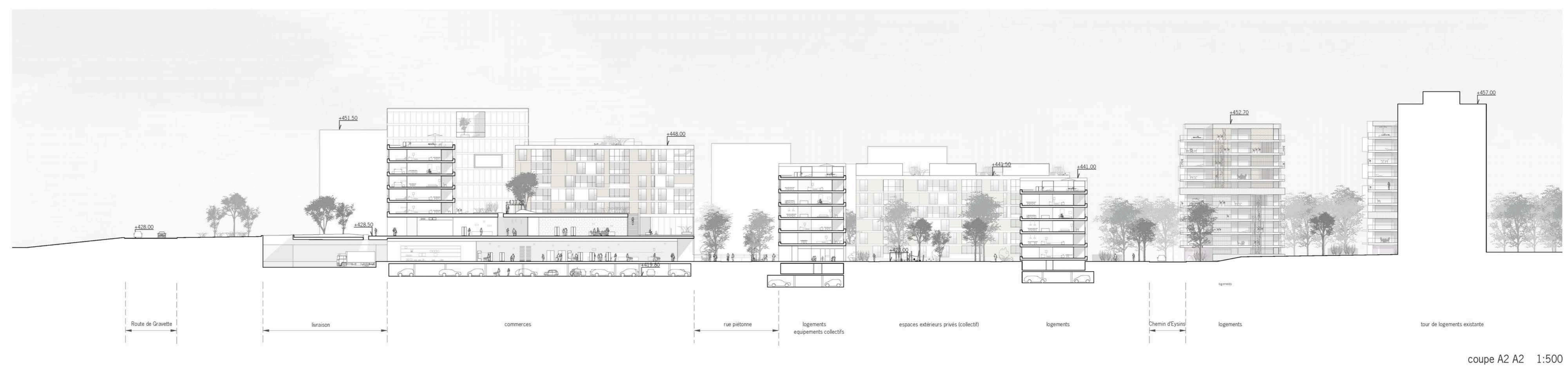
coupe CC 1:500



coupe BB 1:500



coupe A3 A3 1:500



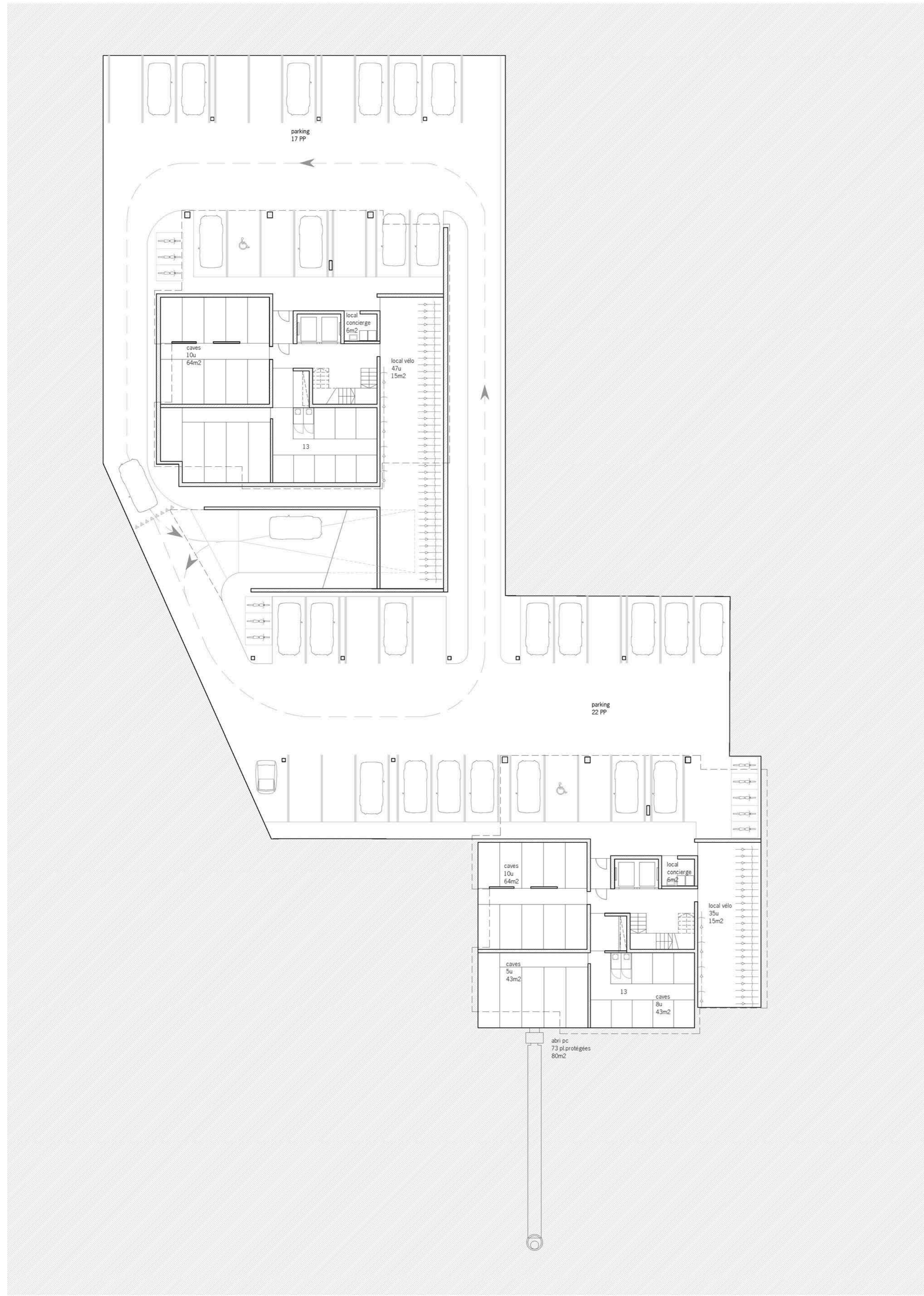
coupe A2 A2 1:500



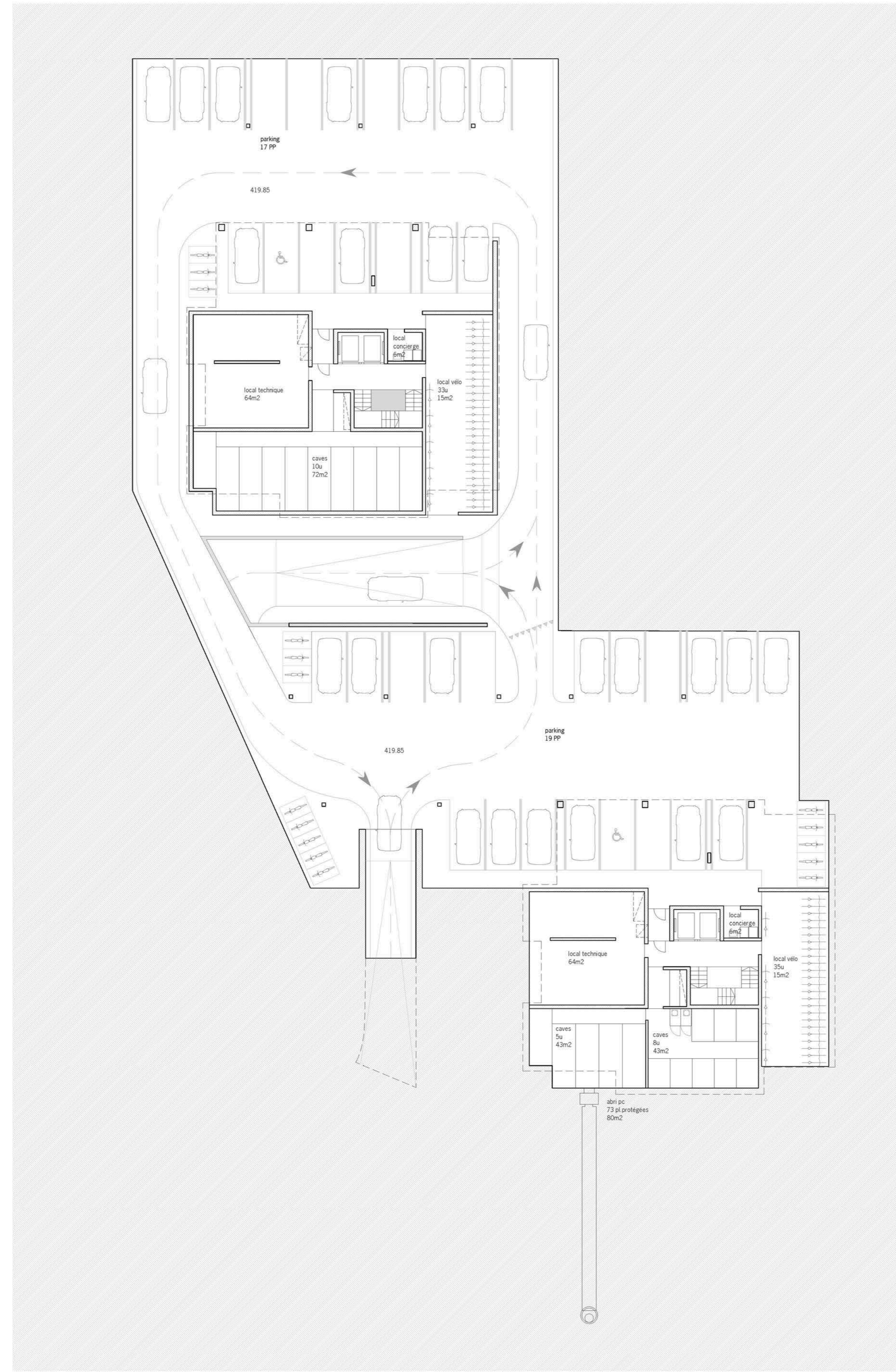
coupe A1 A1 1:500



secteur localisé du Parc de Gravette prévu en étape 1, vue depuis l'angle sud de la parcelle



niveau -2 1:200



niveau -1 1:200



niveau 0 1:200

Le concept d'organisation permet une grande flexibilité, différentes combinaisons sont possibles en conservant les murs porteurs et les gaines verticales du sous-sol jusqu'au dernier étage. Le périmètre extérieur, la façade isolée, a la même empreinte sur tous les étages.

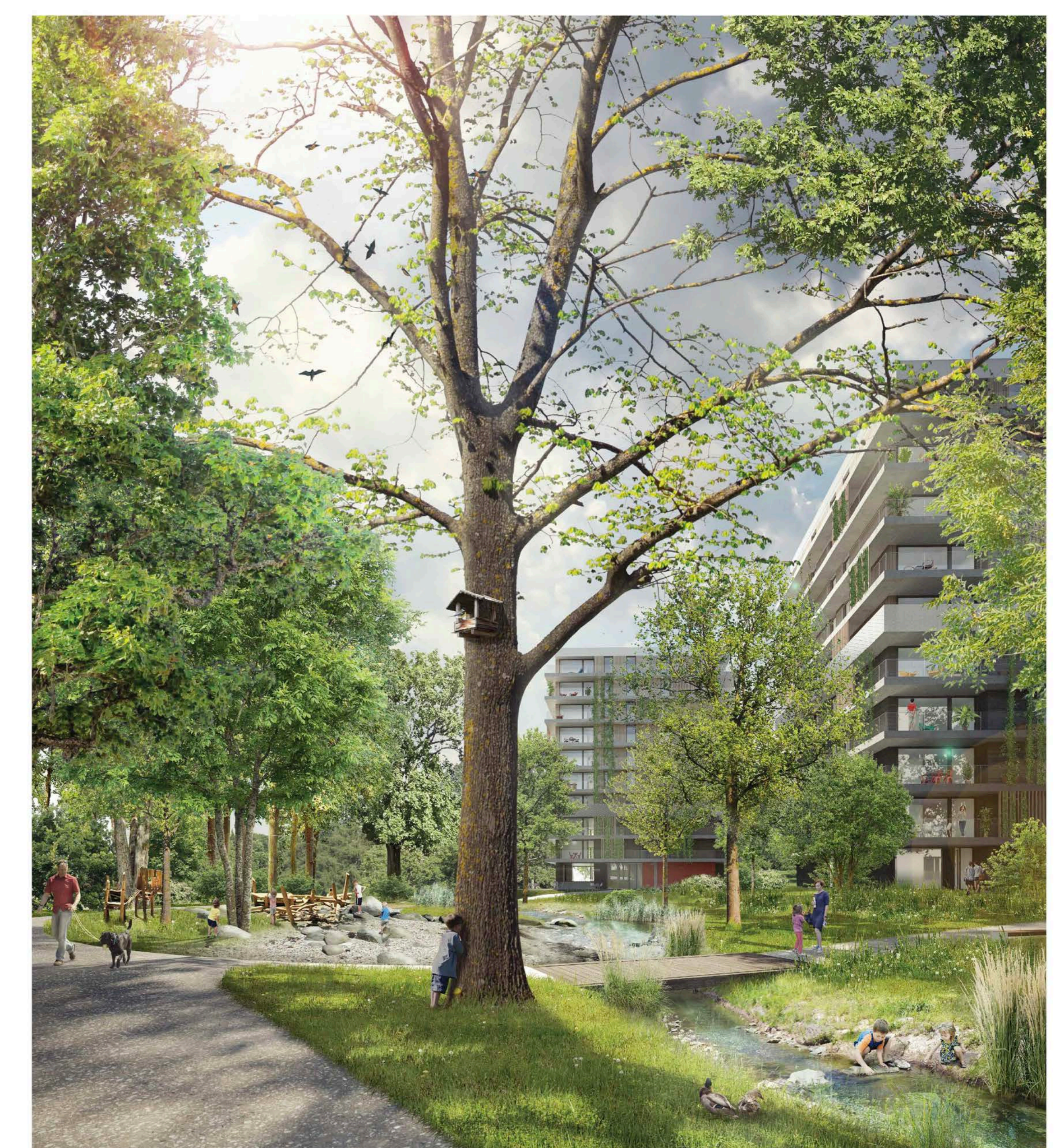
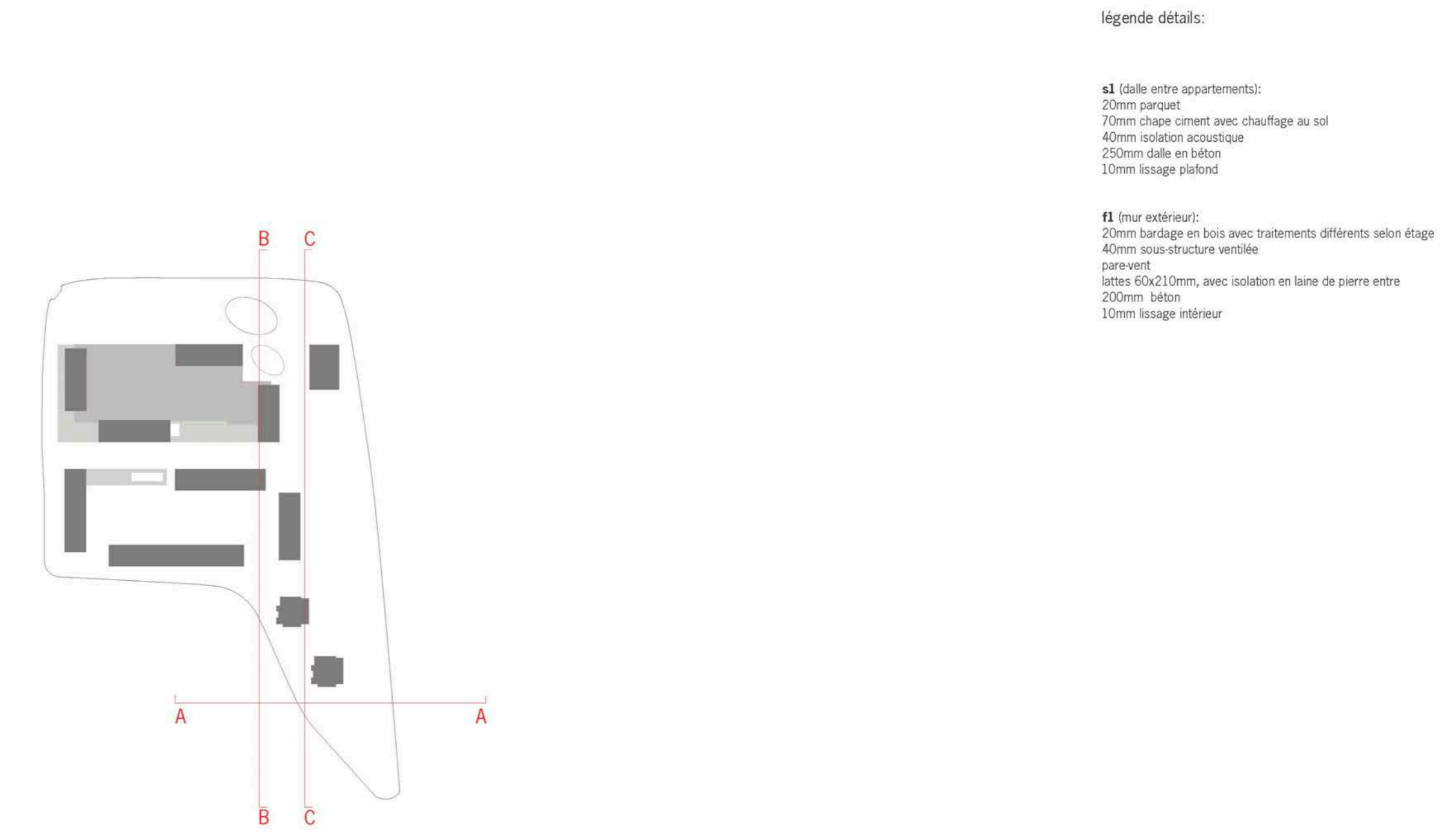
Architecture secteur localisé en étape 1
 Le deux nouveaux bâtiments, grâce à leur similarité en proportions à la tour de logements voisine, s'agroupent à ce dernier en créant un ensemble cohérent. La faible empreinte au sol des nouveaux bâtiments libère des surfaces paysagères généreuses permettant au Cossy de faire respirer avec son cordon boisé. Chaque tour est conçue comme une stratification horizontale d'architectures hétéroclites grâce aux variations du plan, à la diversité des arrangements extérieurs des balcons et des variations chromatiques des matériaux de façade. Les appartements sont dotés de balcons qui prolongent l'espace de vie à l'extérieur pour profiter au maximum des vues vers le parc et plus en hauteur, sur le lac et le Jura. Les balcons s'ouvrent en prédominance sur le côté sud et ouest pour protéger les habitants du bruit de la route, chaque unité garde son intimité. Des plantations verticales prolongent l'espace planté du parc urbain adjacent verticalement sur le bâtiment, créant un cadre de vie exceptionnel. Des espaces collectifs s'organisent au rez-de-chaussée en contact avec les espaces du parc.



niveaux supérieurs montrant les possibles combinaisons de différentes typologies 1:200

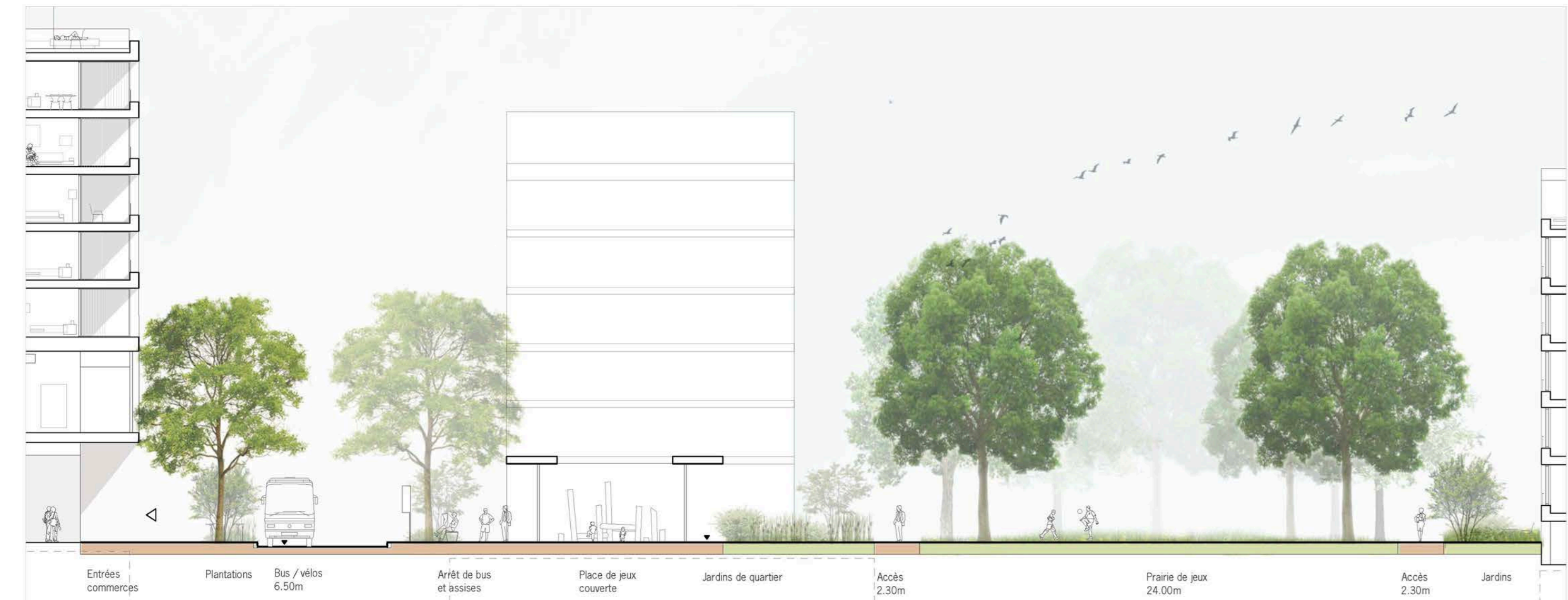
niveaux 8 & 9 1:200

plan type d'un appartement représentatif (3P - 85m2) 1:100





coupe AA' 1:200



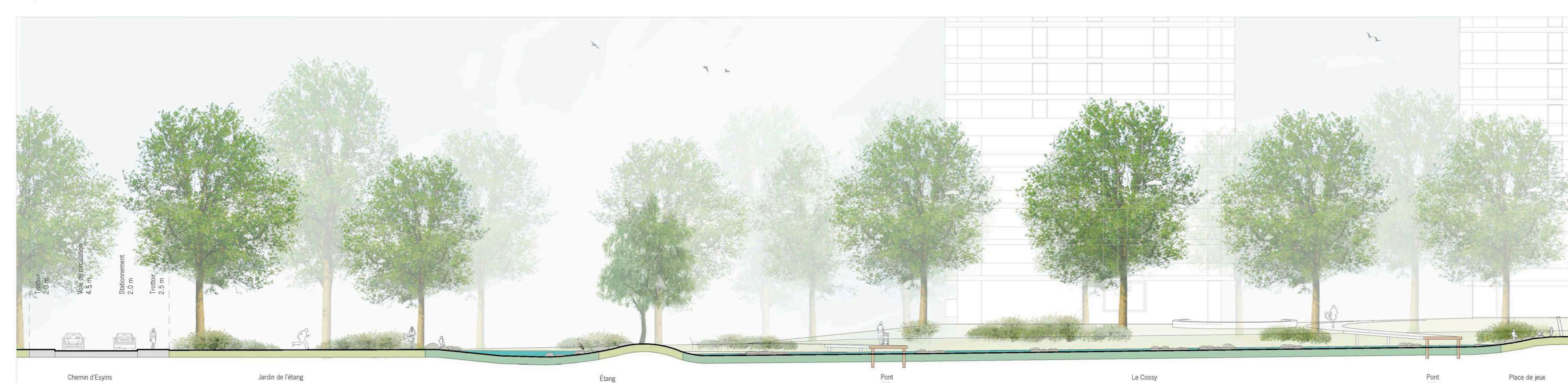
coupe BB' 1:200



coupe CC' 1:200



coupe DD' 1:200

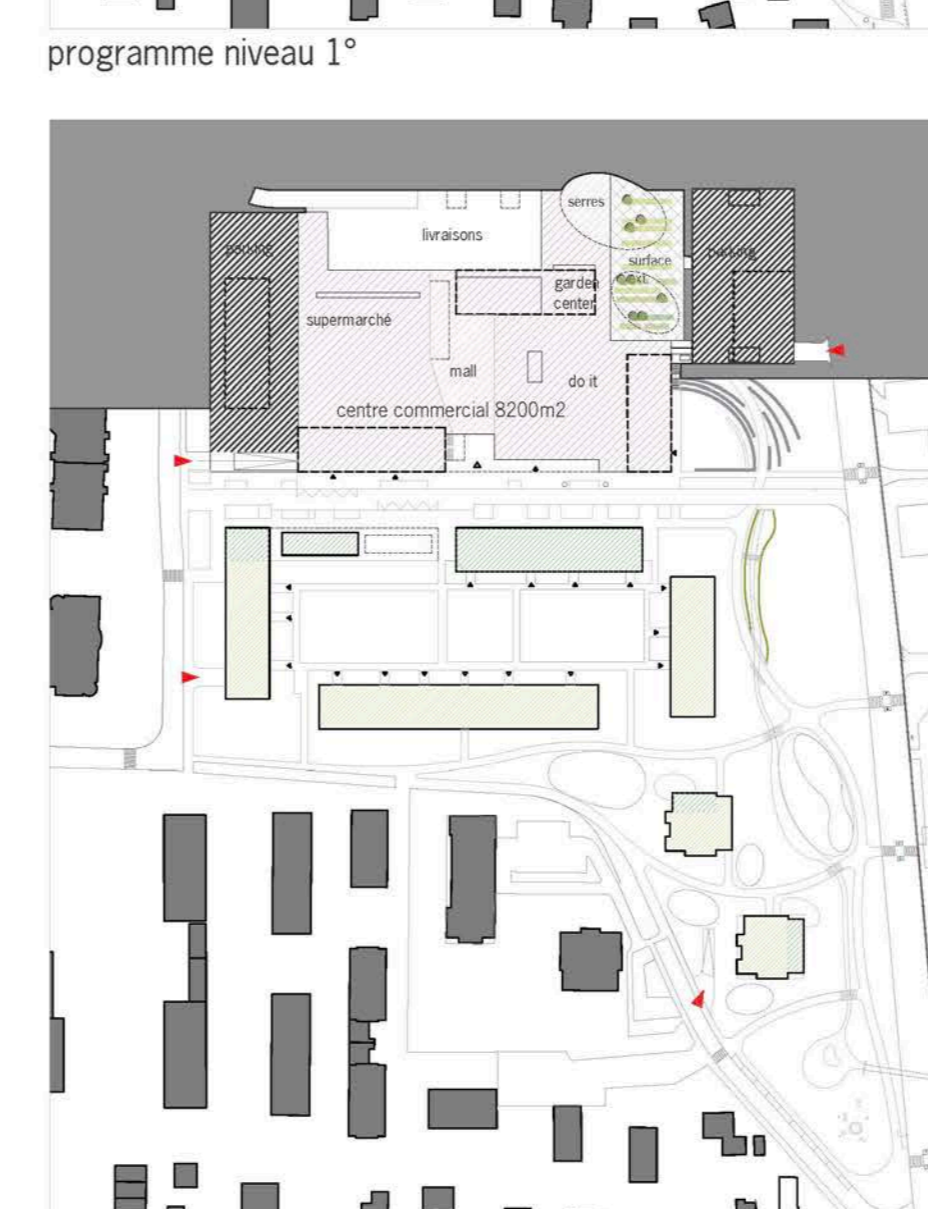
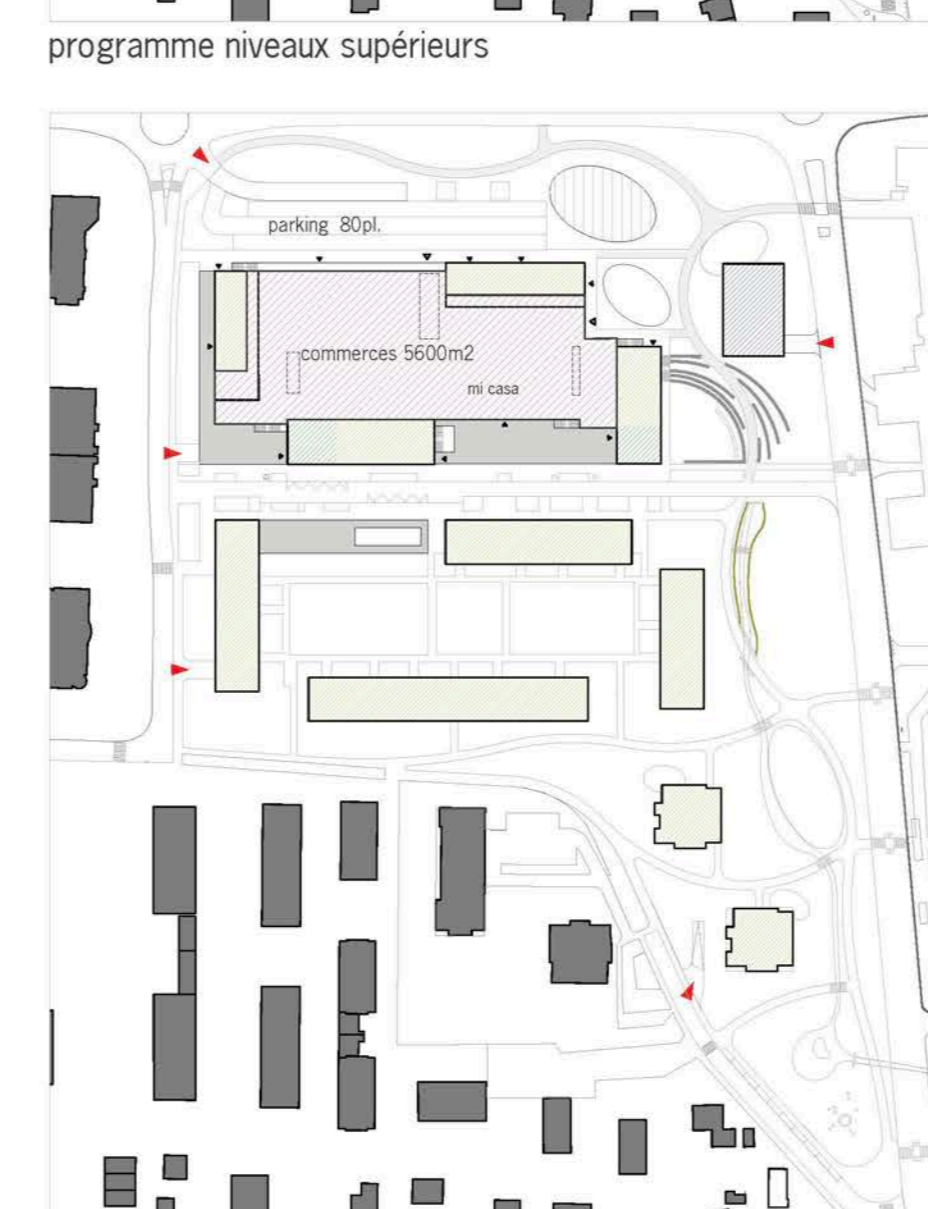
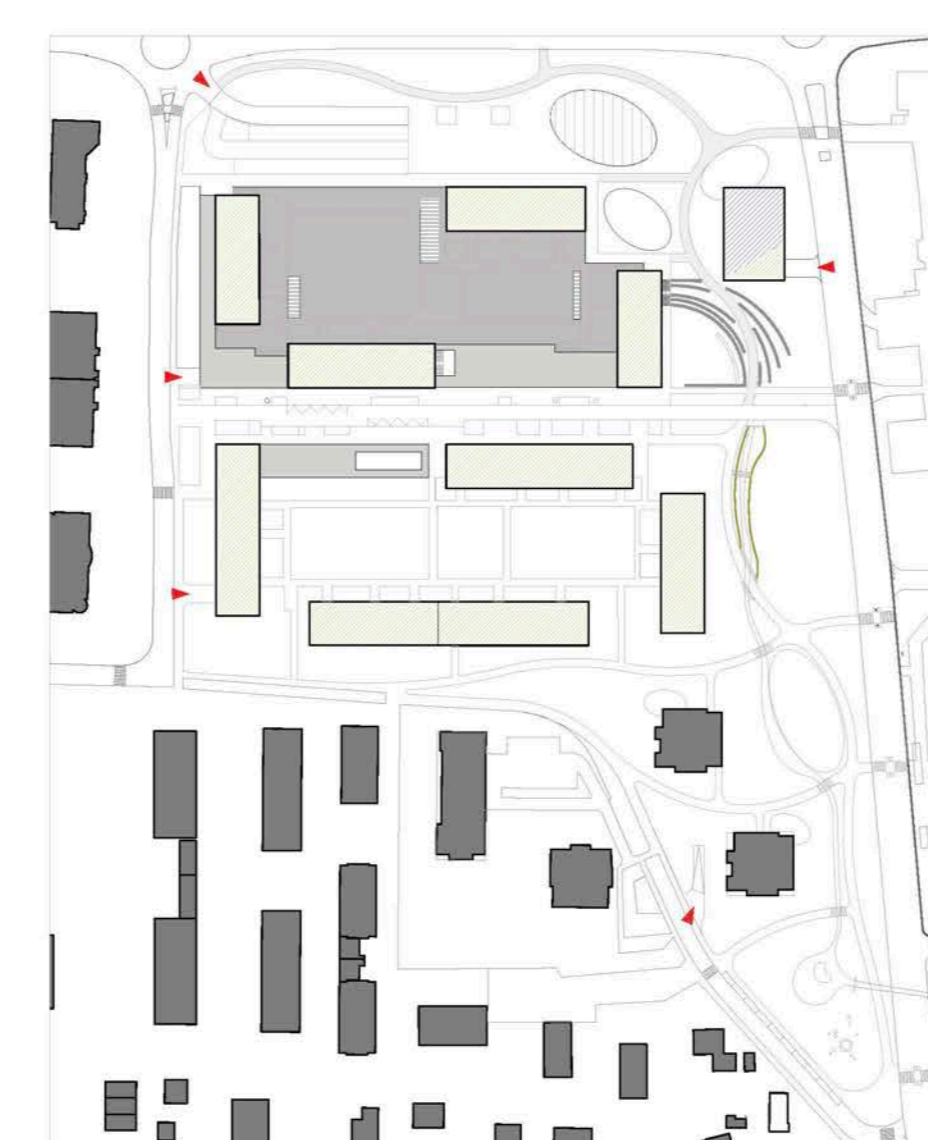
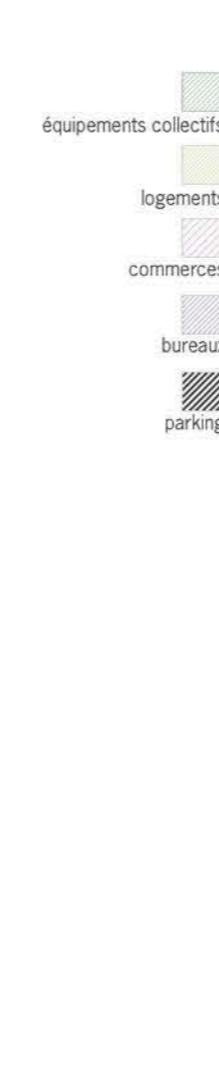


coupe EE' 1:200

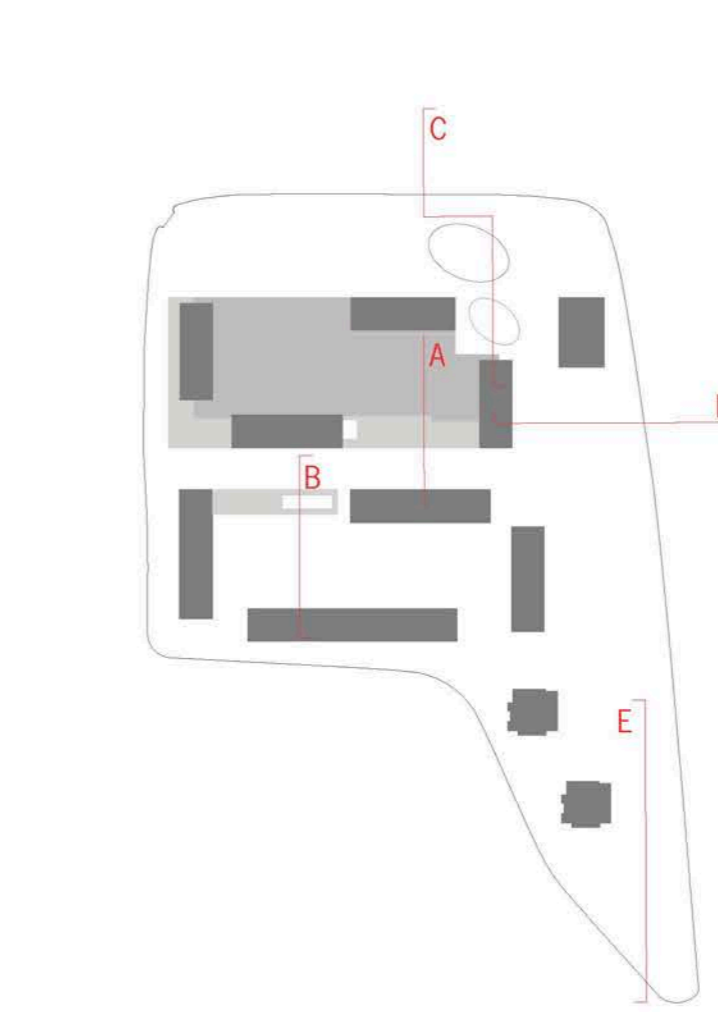


ambiance dans la rue piétonne entre le centre commercial et le quartier

Programme



Phases



Phase 1:
 - Construction des nouveaux bâtiments dans le secteur sud-est de la parcelle.
 - Le cordon basé et le Cosy sont prolongés de l'autre côté de la route de Signy.
 - Le baysou existant canalise le Cosy est repositionné de façon à éviter tout conflit avec les nouvelles constructions.
 - Le parking en surface existant est conservé.

Phase 2a:
 - Le parking P+R est déplacé provisoirement à l'est de la parcelle dans un secteur libre.
 - Construction d'un bâtiment de logement dans la surface disponible dans le secteur central.
 - Le parking en surface de la Migros reste intact.

Phase 2b:
 - Au croisement de la route de Signy et la route de la Gravette, un nouveau bâtiment de bureaux/logements se dresse dans la pente du terrain.
 - Le nouveau parking de 140pl. qui se trouve en dessous ébérge:
 - 90pl. pour P+R
 - 50pl. pour bureaux et logements
 - Construction d'un deuxième bâtiment de logement dans la surface disponible dans le secteur central.

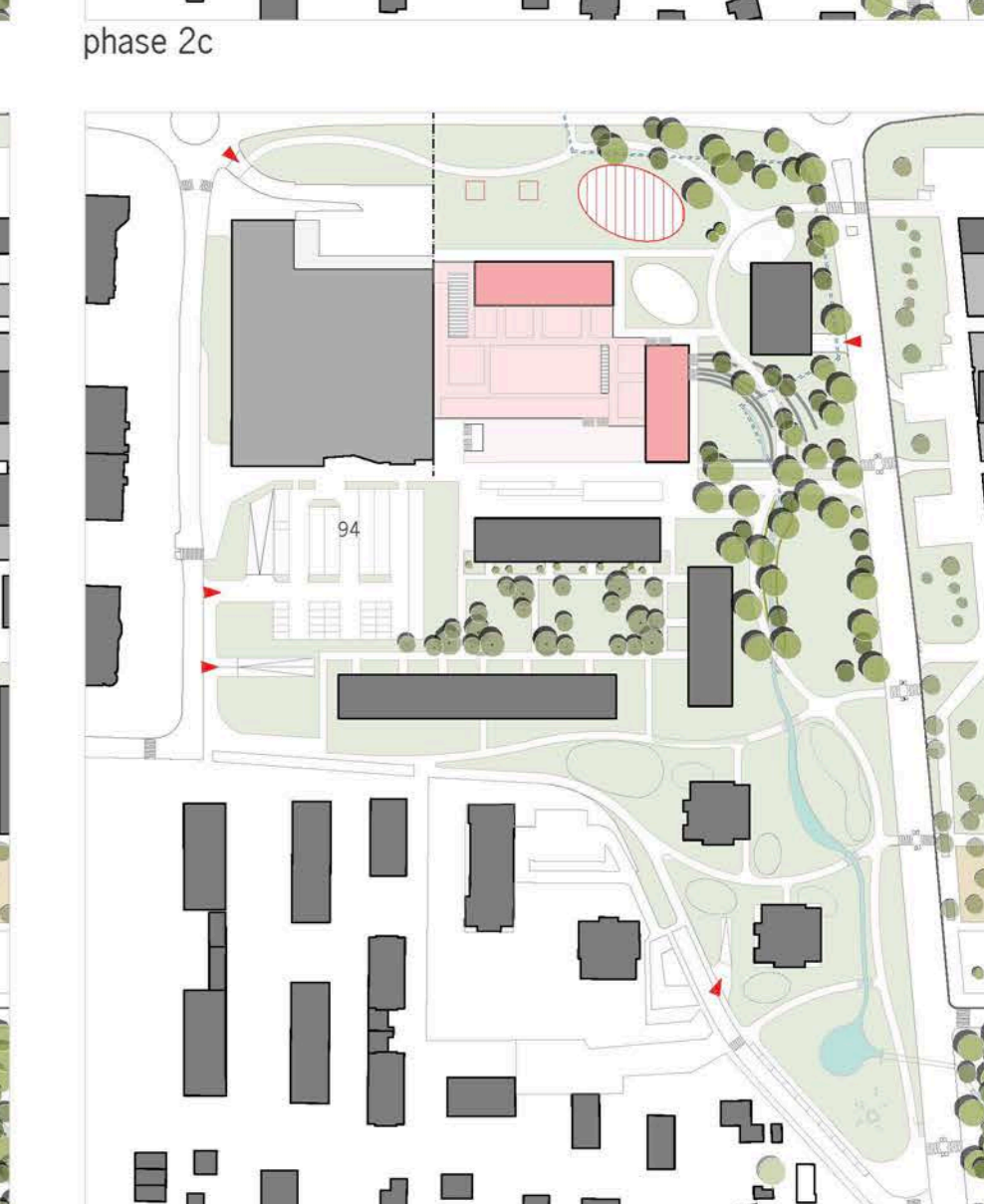
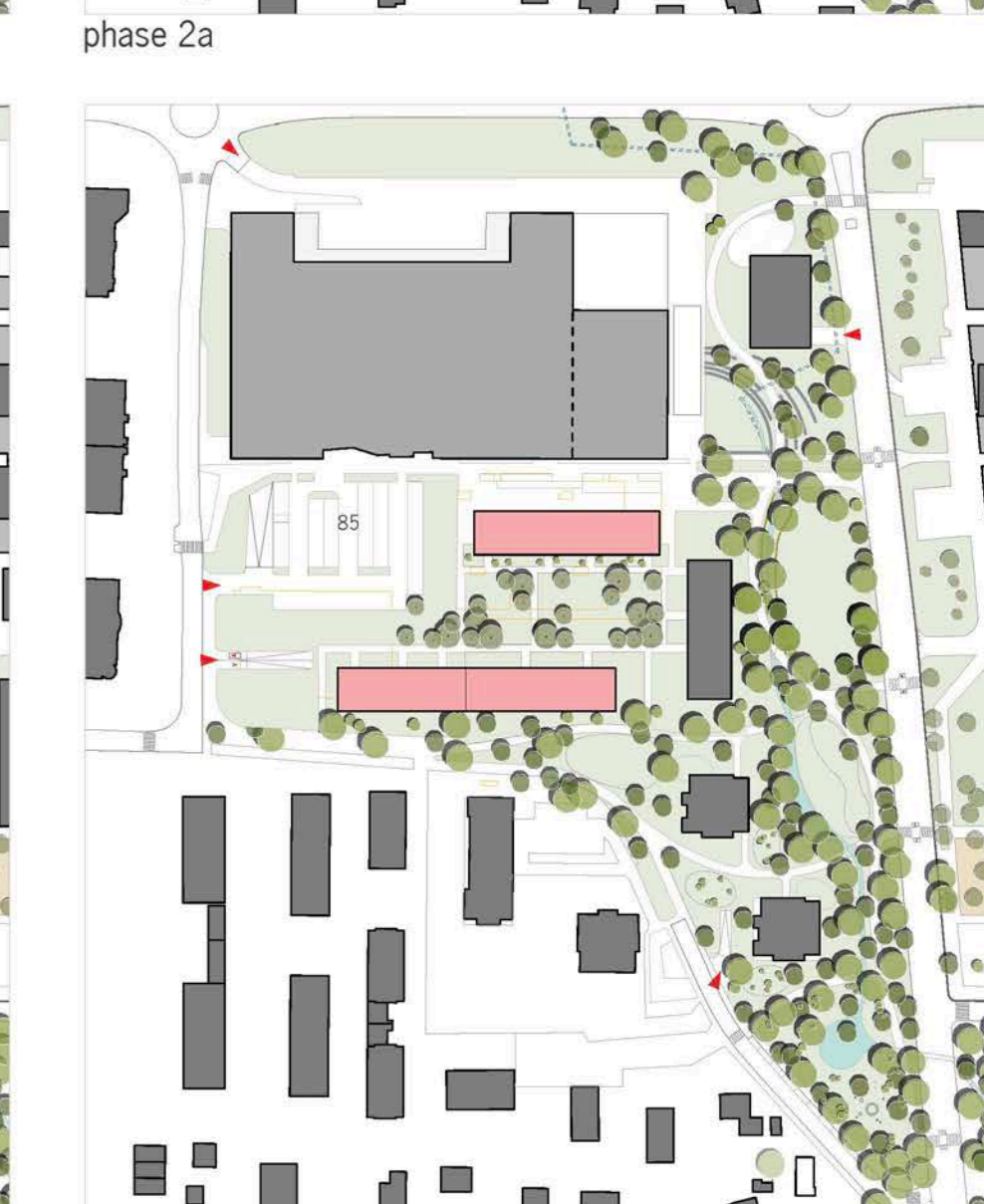
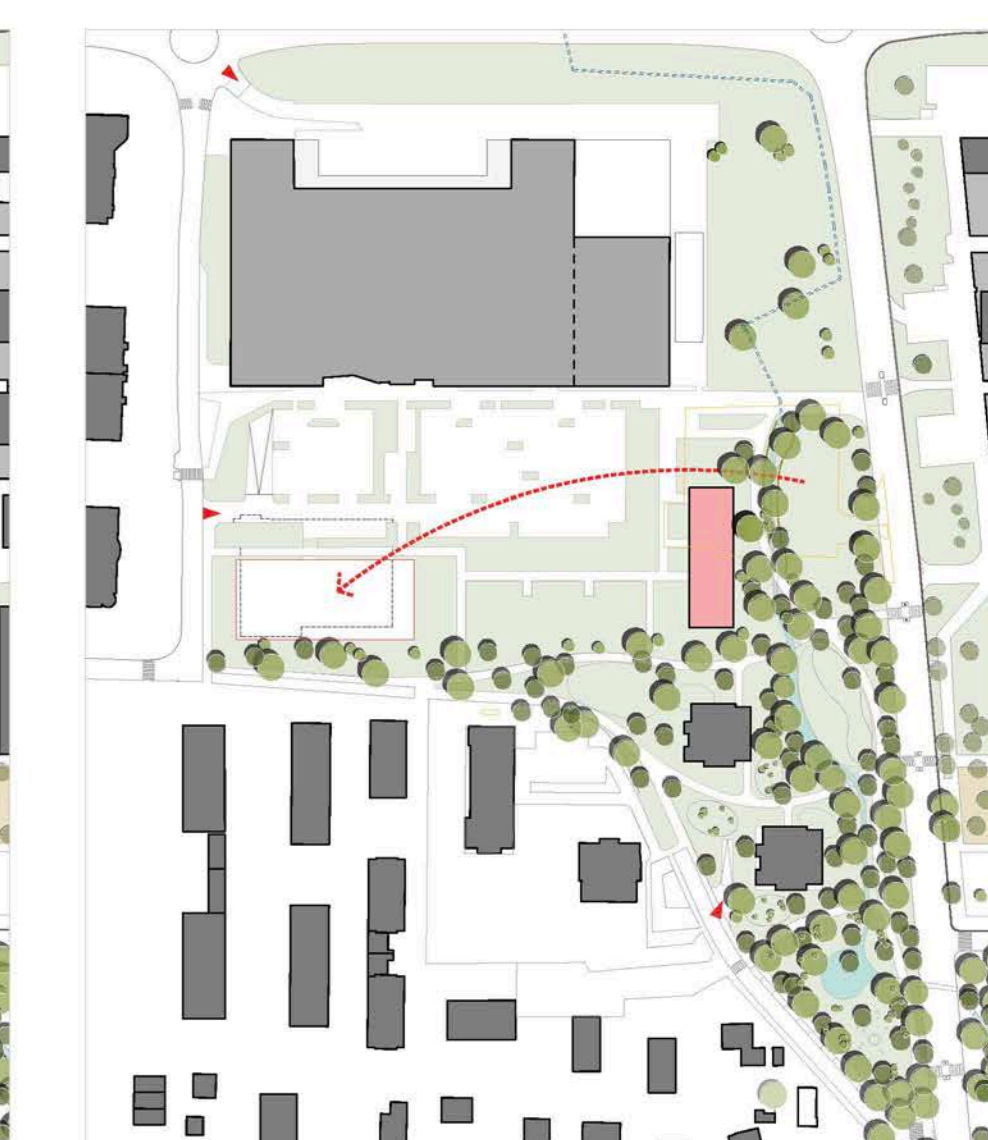
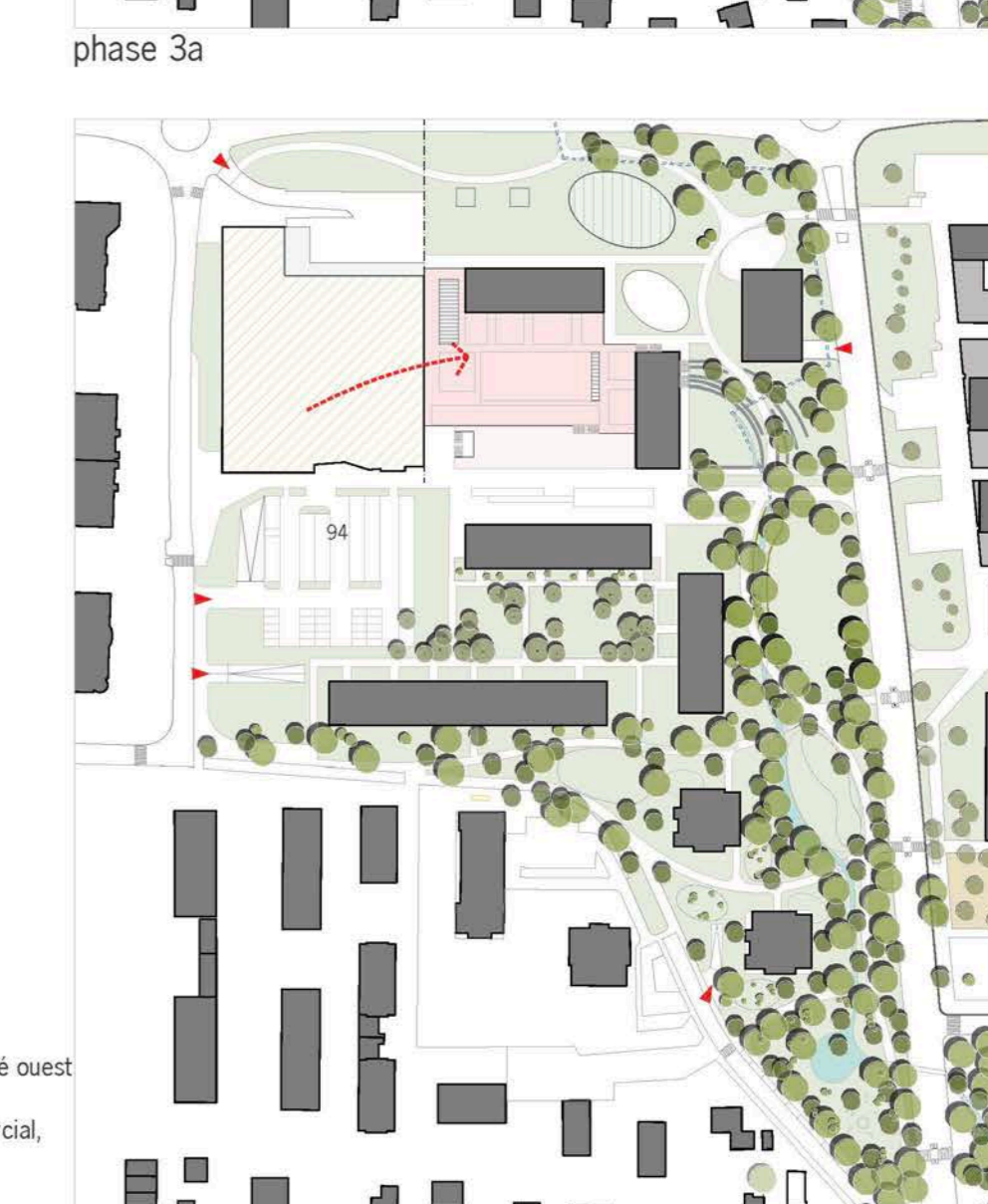
Phase 2c:
 - Des bâtiments du secteur central sont construits dans la surface disponible.
 - La rampe d'accès au parking souterrain existant du centre commercial est conservée.
 - Une partie du parking en surface (secteur ouest) est conservée pour le centre commercial existant (aprox. 86 pl.)

Phase 3a:
 - La partie côté est de la Migros correspondant au programme Micasa, DORT et Gartencenter est démolie.
 - L'escalier mécanique, accès au parking, est conservé.

Phase 3b:
 - Construction du nouveau centre commercial côté est avec 2 bâtiments de logements.

Phase 3c:
 - Déménagement provisoire du secteur "supermarché" dans le nouveau bâtiment.
 - Activation de la nouvelle entrée au parking du centre commercial, avec élimination du parking restant en surface.
 - Activation du parking en surface côté nord.
 - Densification complète de la parcelle.

Phase 3d:
 - Construction du secteur manquant du centre commercial côté ouest avec ses 2 bâtiments de logements correspondants.
 - Activation de la nouvelle entrée au parking du centre commercial, avec élimination du parking restant en surface.
 - Activation du parking en surface côté nord.
 - Densification complète de la parcelle.



phase 3d